

SOLEO

Fiche thématique
Février 2012

Fiche n° 4

LES PROGRAMMES EUROPÉENS ET LES STAGES PROFESSIONNELS

En 2012 l'Agence travaillera plus particulièrement le thème de l'entreprise, ce quatrième numéro de Soleoscope y participe par différentes analyses des liens entre nos programmes et les stages en milieu professionnel.

Les stages dont il est question dans cette fiche consistent en une période de plus ou moins longue durée (de une à deux semaines jusqu'à plusieurs mois), effectuée dans l'environnement professionnel d'un autre pays européen. Ils permettent un contact direct avec les situations de travail.

Fin décembre 2011, dans sa Communication sur son « Initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes », la Commission européenne annonce qu'elle va considérablement renforcer le soutien à la mobilité d'apprentissage des étudiants de l'enseignement supérieur et des élèves de la formation professionnelle. En orientant les fonds vers des placements en entreprise, quelque 30 % de placements supplémentaires seraient à portée de main, pour un objectif d'au moins 130 000 placements en 2012 dans le cadre des programmes ERASMUS et LEONARDO DA VINCI.

Les constats présentés dans ce numéro de Soleoscope confirment, en France, l'adhésion des étudiants de l'enseignement supérieur à la mobilité de stage ERASMUS et la variété des organismes d'envoi pour la mobilité LEONARDO DA VINCI en formation professionnelle initiale.

En se plaçant plus généralement au regard du public des demandeurs d'emploi de tous les âges, l'Agence a confié à Kaleido'Scop une étude pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la mobilité transnationale favorise une insertion et/ou une réinsertion professionnelle plus rapide, plus économique et plus qualitative des publics sans emploi. En attendant, fin 2013, les résultats définitifs, cette fiche en présente la méthodologie.

En 2012, la Commission lancera une campagne dotée d'un budget de 1,5 million d'euros destinée aux entreprises afin de les sensibiliser aux stages dans le cadre des programmes ERASMUS et LEONARDO DA VINCI et de les encourager à accueillir des stagiaires européens. On trouvera ici l'expérience allemande de mise en place de conseillers en mobilité auprès des entreprises.

Enfin pour 2012, la Commission annonce un cadre encourageant l'offre et l'utilisation de stages de qualité, notamment un panorama de l'UE sur les stages afin d'accroître la transparence des conditions offertes aux stagiaires dans l'ensemble de l'UE. Cette fiche Soleoscope analyse la genèse et l'expérience de deux plateformes européennes, issues de coopérations LEONARDO, qui se fondent sur les principes du cadre européen de l'assurance qualité EQAVET.

Dans les programmes COMENIUS et GRUNDTVIG, le personnel éducatif de l'enseignement scolaire comme de l'éducation des adultes est également directement concerné par les stages dans un environnement professionnel par de l'assistantat et des stages d'observation. La notion de stage que nous avons choisie pour ce numéro de Soleoscope est-elle partagée en Europe ? Quelle réalité de l'utilisation d'EUROPASS ? C'est par ce dossier, fondé sur un travail d'EUROGUIDANCE France, que nous concluons ce numéro.

Antoine Godbert, directeur

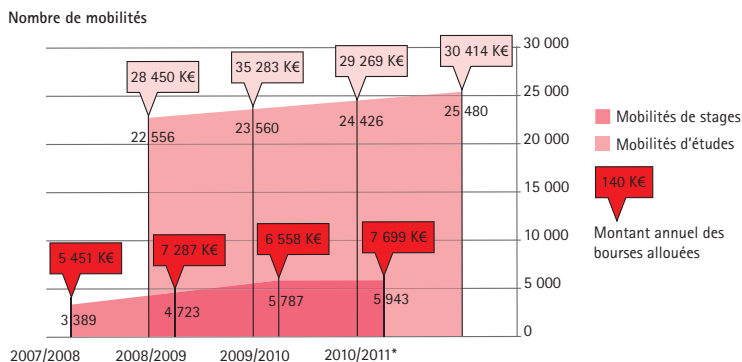
Erasmus

LA SPECTACULAIRE AUGMENTATION DE LA MOBILITÉ DE STAGE

Intégrées à un programme d'études, les mobilités de stage Erasmus (portées par un consortium* ou par un établissement d'enseignement supérieur) progressent fortement depuis leur mise en place en 2007 : +75 %. La réalité du monde économique confère en effet à la formation du bénéficiaire une dimension internationale à forte valeur ajoutée dans la perspective de son insertion professionnelle. **Le départ en stage peut s'effectuer dès la première année d'études pour une durée de 3 à 12 mois. Les étudiants qui préparent une formation courte (bac +2) peuvent partir entre 2 et 12 mois.**

Cette action répond à un besoin de rapprochement avec les entreprises par l'implication de l'étudiant : démarche formatrice pour trouver une entreprise dans un autre pays, il enrichit sa formation par une première expérience professionnelle (durée > 3 mois en moyenne). Cet engagement lui permet l'élaboration de son profil individuel afin de se doter d'atouts décisifs lors d'une première embauche : développement d'aptitudes et compétences, élargissement de ses horizons culturels, maîtrise de langues vivantes, amélioration de ses facultés d'adaptation. Grâce à la mobilité de stage, l'étudiant ajoute donc une pierre à la construction de son projet professionnel.

L'évolution des mobilités Erasmus en France depuis 2007



2007/2008 2008/2009 2009/2010 2010/2011*

* Ces données sont provisoires : elles sont basées sur l'analyse des rapports financiers 2010/2011 des établissements qui à ce jour ne sont pas finalisés.

*Un Consortium Erasmus est un groupe d'établissements d'enseignement supérieur titulaires de la Charte Universitaire étendue ou d'autres organismes (entreprises, associations, CCI, collectivités, etc.) qui mutualisent leurs moyens pour gérer des stages en entreprise Erasmus. Le taux de financement est de 45 % des demandes pour les consortiums quand il est de 35 % pour les projets hors consortium.

Leonardo da Vinci

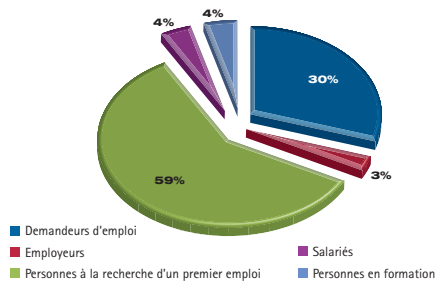
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE: VARIÉTÉ DES ORGANISMES D'ENVOI ET DES MONTANTS ALLOUÉS

La formation professionnelle initiale dans Leonardo concerne les élèves et apprentis jusqu'au baccalauréat. La majorité des organisateurs sont des lycées professionnels, agricoles, généraux et technologiques. Les maisons familiales et rurales et les centres de formation d'apprentis sont en seconde position. Mais le regroupement d'organismes au sein d'un même projet conduit à une répartition budgétaire différente, phénomène particulièrement remarquable pour les chambres consulaires et compagnons du devoir (projets nationaux).

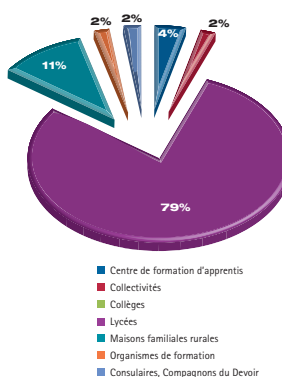
Ces organismes recherchent dans les stages à l'étranger un complément de formation qui rendra les élèves et apprentis plus autonomes, confiants, motivés. La mobilité leur sert en termes d'orientation professionnelle via une expérience directe, en termes de complément de formation au métier et surtout globalement comme 'accélérateur' des compétences sociales.

FORMATION CONTINUE LEONARDO: CEUX QUI CHERCHENT UN EMPLOI TRÈS NETTEMENT MAJORITAIRES

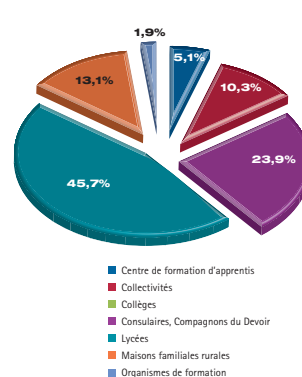
Catégories des «personnes sur le marché du travail» dans la mobilité Leonardo en 2008



2011 Nombre d'organismes



2011 Répartition du budget



Les personnes à la recherche d'un premier emploi, diplômées ou non, sont les plus nombreuses à avoir réalisé un stage en entreprise européenne entre 2008 et 2010. Ces stages sont généralement longs (5 mois en moyenne).

Le public est plus hétérogène lorsqu'il s'agit de demandeurs d'emploi. La préparation à la mobilité est l'occasion de créer une dynamique de groupe, l'implication active du bénéficiaire dans sa propre préparation est encouragée. La mobilité s'inscrit dans une personnalisation du parcours de formation (analyse fine du profil du stagiaire par l'organisateur, pertinence du stage à l'étranger pour son projet professionnel). Pour les moins autonomes, la responsabilisation est particulièrement travaillée. Lorsque le stage s'intègre à un dispositif global de formation, le référentiel de formation prévoit une évaluation structurée du stage en entreprise. D'autres outils de reconnaissance des compétences sont également utilisés : Europass, attestation de stage, certificat, portefeuille de compétences, expérimentation ECVET.

Méthodologie

PREMIERE ETAPE DE L'ETUDE SUR L'IMPACT DES STAGES POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

L'agence 2e2f a confié à Kaléido'Scop la mise en œuvre d'une étude sur l'impact de la mobilité transnationale des demandeurs d'emploi. Cette étude concerne les demandeurs d'emplois sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois. La méthodologie de l'étude repose sur le suivi de deux groupes de 500 personnes. Le premier groupe (test) est constitué de demandeurs d'emploi réalisant effectivement une période de mobilité transnationale et le deuxième groupe (témoin) de demandeurs d'emploi n'ayant pu réaliser une période de mobilité transnationale qu'ils avaient initialement prévue. L'hypothèse avancée est que la mobilité transnationale permet une insertion plus rapide, plus 'qualitative' et plus économique au regard des deniers publics. Pour tester cette hypothèse et pour

éviter les biais non maîtrisés, ces deux échantillons répondent à plusieurs critères :

- la règle de composition des deux groupes est la même au regard des caractéristiques de la population de référence (les demandeurs d'emploi en France) ;
- les personnes suivies ont, au départ, la même situation face à la mobilité transnationale pour éviter les biais relatifs à l'absence de volonté de participer à ce type de mobilité ;
- la composition doit respecter les règles sociodémographiques de la population de référence selon quatre critères : la région d'habitation, le sexe, l'âge et le niveau de diplôme ;
- l'effectif doit être suffisant pour réduire les risques d'erreur ; la taille de 500 individus a été choisie pour que le risque de manque de précision des résultats soit de 4 % et celui d'écarter à tort une différence entre les deux échantillons soit de 5 %.

La méthode des quotas marginaux a été choisie pour la constitution des échantillons. Pour simplifier le contrôle des quotas, Kaléido'Scop a construit un outil automatique de suivi de l'évolution de la constitution des échantillons.

Les effectifs des échantillons « test et témoin »

région d'habitation

Taux de chômage dans la région (dernier trimestre 2010)	Effectif des échantillons (total 500 personnes)
inférieur ou égal à 8,3 %	159
compris entre 8,4 % et 9,0 %	114
au moins 9,1 %	227

Pour plus d'informations, contact :
Nathalie Brenac <n.brenac@kaleido-scop.eu>

sexe

sexe	Pourcentage de référence (dernier trimestre 2010)	Effectif des échantillons (total 500 personnes)
femmes	52 %	257
hommes	48 %	243

âge

tranche d'âge	Pourcentage de référence (dernier trimestre 2010)	Effectif des échantillons (total 500 personnes)
15-24 ans	22 %	113
24-49 ans	60 %	297
plus de 50 ans	18 %	90

niveau de diplôme

Niveau de diplôme	Pourcentage de référence (dernier trimestre 2010)	Effectif des échantillons (total 500 personnes)
sans diplôme ou titulaires d'un CEP	28 %	137
Brevet des collèges, d'un CAP ou d'un BEP	36 %	180
Baccalauréat	18 %	89
Bac+2	8 %	42
diplôme supérieur au Bac+2	10%	52



Comenius

FORMATION CONTINUE EN SITUATION PROFESSIONNELLE POUR LE PERSONNEL DE L'ÉDUCATION

Le programme offre aux professionnels de l'Éducation la possibilité d'effectuer des périodes de formation continue dites « stages d'observation » dans un établissement scolaire en Europe. L'intérêt majeur de cette expérience consiste à construire son projet de formation en couplant une thématique avec une destination. Des enseignants qui souhaitent par exemple observer l'apprentissage des sciences en Finlande, des chefs d'établissements qui s'intéressent au pilotage d'un établissement en Allemagne ou des inspecteurs qui veulent étudier les systèmes d'évaluations aux Pays-Bas, enrichiront considérablement leurs pratiques.

Le programme de travail est réalisé en collaboration avec l'établissement d'accueil et constitue un des points clés du dossier : observation d'un cours, intervention dans une classe, entretiens, immersion en entreprise, l'éventail des activités est assez large pour répondre à des besoins de formation spécifiques, identifiés et bien maîtrisés puisque le bénéficiaire présente et construit le programme de son stage. Cette action s'inscrit logiquement dans un parcours professionnel, présente l'avantage d'impliquer davantage le candidat dans la préparation et constitue une occasion d'effectuer un retour sur ses propres pratiques. Ne couvrant qu'à peine 9 % des candidatures, ces demandes devraient se développer pour mieux répondre à des besoins de formation individualisée.

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN EUROPE POUR LES FUTURS ENSEIGNANTS

En 2011, une centaine de jeunes étudiants français ont choisi d'effectuer leur première expérience professionnelle dans un établissement scolaire étranger pendant plusieurs mois. Le Royaume-Uni et l'Irlande sont leurs premières destinations (31%), suivies par l'Espagne (21%). L'apprenti-professeur, appelé assistant Comenius, oriente naturellement son choix en fonction de ses compétences linguistiques - l'anglais et l'espagnol étant les langues les plus enseignées en France.

L'autre stratégie, développée par 30 % des assistants, consiste à découvrir d'autres pays, d'autres langues et d'autres manières d'enseigner dans des pays de l'Europe du Nord ou de l'Europe Centrale et Orientale et d'utiliser une langue tierce comme langue de communication. En 2010, environ 3 000 établissements scolaires en Europe ont souhaité recevoir un assistant Comenius avec un taux de satisfaction moyen d'environ 40 %. Le tableau ci-dessous montre la disparité de la capacité d'accueil et des taux de satisfaction pour six pays. Diversifier les destinations des assistants, c'est aussi penser en termes d'attractivité et d'amélioration de la qualité de l'accueil en France.

Candidatures des établissements d'accueil d'assistants Comenius en 2010

Pays	Etablissements ayant accueilli un assistant	Etablissements sans assistant	Taux de satisfaction
Espagne	1130	515	68 %
Royaume Uni	129	0	100 %
Italie	325	168	66 %
Allemagne	202	94	68 %
Irlande	43	1	98 %
France	284	161	64 %



Langues

SUIVRE UN COURS DE LANGUE POUR SE PRÉPARER AU STAGE ERASMUS OU LEONARDO DA VINCI

Afin de préparer leur stage professionnel, les étudiants Erasmus peuvent bénéficier de Cours Intensifs Erasmus de Langues (CIEL). Ces cours sont organisés dans les pays où les langues sont les moins répandues et les moins enseignées à l'étranger. Les cours s'étendent entre deux et six semaines avec un minimum de 15 heures par semaine et 60 heures au total. **Les pays d'accueil les plus prisés par les étudiants français sont l'Italie (25 %), la Suède (9.6 %), la Finlande (9 %), la Roumanie (8.5 %) et la République Tchèque (7.6 %).**

Dans le cadre du programme Leonardo, les stagiaires peuvent également suivre des cours de langues avant ou pendant leur stage grâce à la « PPLC » : une subvention pour la Préparation Pédagogique Linguistique et Culturelle.

Analyse et pratiques

ACCOMPAGNER LES STAGES: DEUX PLATEFORMES FONDÉES SUR LE CADRE EUROPÉEN EQAVET

Aider les centres de formation dans l'amélioration continue des stages internationaux (en qualité et en nombre), c'est l'objectif des plateformes NETINVET et EU-Move. Elles partagent la particularité d'être mises en œuvre suivant un cycle d'assurance et d'amélioration de la qualité (planification, mise en œuvre, évaluation et réexamen/révision). Ce cycle comprend des méthodes de mesure de la performance et utilise des indicateurs pour appuyer la révision et l'amélioration de la qualité et du nombre de mobilités. Toutes deux sont également issues d'une succession de projets de coopération Leonardo.

COMINTER, projet pilote Leonardo da Vinci 2005, avait pour objectif de favoriser l'internationalisation des activités commerciales des PME par la création d'un diplôme professionnel commun européen dans le domaine du commerce international. Le travail des 13 partenaires de pays européens différents, avec les organisations professionnelles, visait à encourager la transparence des qualifications à l'échelle européenne.

Le projet de Réseau Leonardo da Vinci 2008 RECOMFOR a fait suite à COMINTER.

En effet, les partenaires ont mis en évidence que si le potentiel de centres de formation souhaitant donner la priorité à la mobilité est important, des difficultés bloquent son développement. RECOMFOR a donc travaillé sur les conditions des mobilités des apprenants.

Ces deux projets ont déterminé les bases d'une coopération directe entre organismes européens de formation. Afin de la renforcer et de lui donner un cadre favorisant la confiance mutuelle, le réseau NETINVET a été créé et structuré autour de deux outils au service de la mobilité des apprenants des centres de formation membres :

- Une plateforme internet dédiée à la mobilité avec un espace public qui présente le réseau et ses outils et un espace privé qui permet aux membres de communiquer, d'organiser les opérations de mobilité, de valoriser leurs expériences et d'évaluer le réseau et ses dispositifs de garantie de la qualité des mobilités.
- Une association des organismes membres du réseau qui fait vivre la démarche qualité et diffuse largement la culture du réseau.

<http://www.netinvet.eu/>

Les projets Leonardo da Vinci TRANSVALP (projet pilote 2006) et INTENT (transfert d'innovation 2007) ont permis de développer des outils et du matériel pédagogique dont l'objectif était de promouvoir la mobilité. Une des difficultés rencontrées

a été la mise à disposition de ces résultats.

Pour pouvoir les utiliser, il est souvent indispensable d'effectuer de longues recherches sur Internet pour aboutir parfois à des sites qui ne fonctionnent plus ou sont obsolètes.

Des plateformes fondées sur les principes du cadre européen de l'assurance-qualité

A partir des pratiques existantes, le projet EU-Move a lancé un portail web dédié à la mobilité sur trois secteurs particuliers (hôtellerie-restauration, commerce et santé) :

- Aux apprenants qui souhaitent faire un stage à l'étranger dans le cadre de leur formation professionnelle ;
- Aux formateurs, aux « mentors » et aux entreprises.

A la différence des sites web nationaux qui se concentrent souvent sur un seul type de mobilité, la spécificité du portail EU-Move cible à la fois les actions de mobilité sortantes et entrantes. <http://www.evta.net/eumoveportal/index.html>

Ces deux plateformes ont pour caractéristiques spécifiques et rassurantes de se fonder sur les principes du cadre européen de l'assurance-qualité (EQAVET). Elles se différencient d'autres sites web de partage d'informations.

L'EXPÉRIENCE ALLEMANDE DES CONSEILLERS EN MOBILITÉ AUPRÈS DES ENTREPRISES

Partant du constat que la plupart des entreprises allemandes expriment le besoin d'être conseillées par des structures qu'elles connaissent pour organiser des échanges internationaux de jeunes en formation professionnelle, un projet coordonné au niveau fédéral a permis la constitution d'un réseau de 40 conseillers en mobilité dans les CCI et dans les chambres de métiers. Le projet est financé à 80 % par le FSE. Ces conseillers en mobilité ont pour mission d'installer une culture de la mobilité en entreprise et de coordonner les différents acteurs de l'échange : jeunes, entreprises et centres de formation.

<http://www.mobilitaetscoach.de/fr.html>

Vue d'Europe

LES STAGES DANS LES DIFFÉRENTS PAYS EUROPÉENS

Euroguidance est un réseau européen de centres nationaux de ressources pour l'orientation et la mobilité cofinancé par la Commission Européenne. Au cœur même des problématiques liées aux études et aux stages en Europe, le réseau a édité un livret sur les stages en Europe disponible sur leur site au lien suivant : <http://www.euroguidance-france.org/fr/>
Les éléments ci-dessous ont été pour la plupart extraits de ce guide.

« Stages », « work placement », « Pratica », « Praktikum »... la notion de stage, bien que présente dans de nombreux pays européens, diffère pourtant fortement d'un pays à l'autre et ne renvoie pas forcément à la même réalité. Le cadre législatif, la rémunération, la durée et les exigences spécifiques peuvent en effet varier sensiblement.

Certains pays, comme l'Allemagne, n'exigent guère de documents conventionnels; la pratique étant courante et ancienne, la convention se fait entre le stagiaire et l'entreprise.

En Grande Bretagne, les termes « **internship** » et « **work experience** » correspondent à peu près à la notion de stage telle qu'elle est comprise en France mais la pratique du stage est moins répandue.

En Irlande celui-ci présente des caractéristiques bien particulières puisque les entreprises ont surtout l'habitude d'accueillir des jeunes pour une à deux semaines. Mais ces stages sont plutôt des stages d'observation.

Hors d'Europe, il faut savoir que la notion de « stages » n'existe pas (cas des Etats Unis ou au Canada). Les premières expériences professionnelles ne bénéficient pas d'un statut spécifique mais entrent dans le cadre juridique du code de travail.

Mettons en exergue les stages dans les pays d'accueil où l'Europass mobilité a été le plus utilisé en 2010.

Au Royaume uni, on distingue quatre catégories de stages :

- **Le sandwich and industrial placement** désigne un placement en entreprise rémunéré pendant une période déterminée d'un cursus universitaire, pris en compte pour l'obtention d'un diplôme (sa durée est souvent d'une année entière).
- **Le work based project** est une mission spécifique obligatoire dans le cursus.
- **Le work placement** est une période de travail rémunéré ou non faisant partie des études. Le placement peut être organisé entre l'université et l'employeur ou par l'étudiant lui-même.
- **L'internship** fait référence au placement d'un jeune dans une grande entreprise pour une durée de 2 à 6 semaines et le plus souvent pendant les vacances d'été.

En 2010, **3 272 Europass mobilité** ont été délivrés pour des stagiaires français dans le cadre de mobilités effectuées vers **l'Angleterre**.

Prenons le cas de **l'Espagne** : les stages ne sont développés qu'à partir de 1992 avec le nouveau plan universitaire (plan nuevo).

Ceux-ci existaient uniquement dans les domaines de l'enseignement et de la médecine avant de se généraliser dans la plupart des filières. On distingue 2 catégories de stage :

- **Les stages d'étudiants** faisant partie intégrante d'un cursus, encadrés par une convention entre l'université et l'entreprise et rarement rémunérés.
- **Les stages de jeunes diplômés** à l'initiative du stagiaire. Actuellement la législation espagnole ne régule pas ce type de stages, qui sont rémunérés sous forme de bourses ; il est important de les différencier du contrat de stage (**contracto de practicas**) pour lequel il y a un salaire défini.

En 2010, **2 358 Europass mobilité** ont été délivrés pour des stagiaires français dans le cadre de mobilités effectuées vers **l'Espagne**.

En Allemagne, il n'existe pas moins de 6 termes pour qualifier les stages en fonction de leurs caractéristiques. Si le terme générique est bien celui de **Praktikum**, il faut aussi distinguer le **Schulerpraktikum** (durée de quelques semaines pour les élèves de lycées), le **Schnupperpraktikum** (stage d'observation qui ne dure que quelques jours), le **Studienbegleitende Praktikum** (stage étudiant de quelques mois), le **Vorpraktikum/Fachpraktikum** (obligatoire dans certains cursus) et enfin le **Praxissemester** (stage inclus dans une période d'études).

Il n'existe pas de définition légale du stage comme en France. Il est très répandu aussi bien dans la formation professionnelle que dans les établissements d'enseignement supérieur. Le stage n'est pas toujours rémunéré, en particulier si sa durée est inférieure à 3 mois.

En 2010, **1 531 Europass mobilité** ont été délivrés pour des stagiaires français dans le cadre de mobilités effectuées vers **l'Allemagne**.

D'autres particularités sont également à noter pour certains pays tels que la Suède, la Slovaquie et la Pologne sont particulièrement exigeants quant aux compétences linguistiques indispensables pour y effectuer un stage.

Directeur de la publication : Antoine Godbert Rédacteur en chef : Patrice Delègue	Ont collaboré à ce numéro : Nathalie Brenac (Kaleido'Scop) Nelly Cuyalaa Aurélia Daude Vasquez Rachel Duigou Estelle Duprat	Didier Ferrasse Victor Foulonneau Catherine Girardat Adrien LeLéon Jean-Pierre Rebeillard Sylvie Thomas Maquette : Julia Robisco
--	---	--